



EXTRAIT DU REGISTRE
des
délibérations du Conseil de Communauté

N° délib. : 000438

Séance du vendredi 25 janvier 2008

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des séances de la C.C.I.D - 46 avenue Villarceau à
Besançon,
sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET

Conseillers communautaires en exercice : 138

Etaient présents : **Amagney** : M. Jean-Pierre FOSTEL - **Arguel** : M. André AVIS - **Auxon-Dessus** : M. Serge RUTKOWSKI - **Avanne Aveney** : M. Jean-Pierre TAILLARD - **Besançon** : M. Eric ALAUZET, Mme Catherine BALLOT, M. Denis BAUD, M. Teddy BENETEAU de LAPRAIRIE, M. Pascal BONNET, M. Patrick BOURQUE, Mme Annaïck CHAUVET, M. Jean-Claude CHEVAILLER, Mme Marie-Odile CRABBE-DIAWARA, M. Benoît CYPRIANI, M. Jean-Jacques DEMONET, M. Emmanuel DUMONT, Mme Béatrice FALCINELLA, Mme Françoise FELLMANN, M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Didier GENDRAUD, M. Abdel GHEZALI, Mme Paulette GUINCHARD, Mme Martine JEANNIN, Mme Sylvie JEANNIN, M. Michel JOSSE, Mme Lucile LAMY, M. Michel LOYAT, M. Jacques MARIOT (jusqu'au rapport 11.6), Mme Annie MENETRIER, M. Franck MONNEUR, Mme Jacqueline PANIER, Mme Danièle POISSENOT, Mme Françoise PRESSE, M. Jean ROSSELOT (jusqu'au rapport 1.1.1), M. Jean-Claude ROY, Mme Danièle TETU, Mme Corinne TISSIER, Mme Nicole WEINMAN - **Beure** : M. Philippe CHANEY (représenté par M. Frédéric PROST), M. Pierre JACQUET (représenté par M. Auguste KOELLER) - **Boussières** : M. Bertrand ASTRIC - **Braillans** : M. Alain BLESSEMAILLE - **Busy** : M. Philippe SIMONIN - **Chaleze** : Mme Josseline SEITZ - **Champagney** : M. Claude VOIDEY - **Champvans les Moulins** : M. Jean-Marie ROTH - **Chatillon le Duc** : M. Gilbert CANILLO - **Chaucenne** : M. Bernard VOUGNON - **Dannemarie sur Crête** : M. Jean-Pierre PROST - **Deluz** : M. Yves TARDIEU - **Ecole Valentin** : M. André BAVEREL, M. Yves GUYEN - **Fontain** : M. Jean-Paul DILLSCHNEIDER - **François** : Mme Françoise GILLET, M. Claude PREIONI (représenté par M. Jean-Louis BAULIEU) - **Grandfontaine** : M. Richard SALA (représenté par M. François LOPEZ) - **La Chevillotte** : M. Jean PIQUARD - **Mamirolle** : M. Jacques-Henry BAUER, M. Dominique MAILLOT - **Marchaux** : M. Bernard BECOULET - **Mazerolles le Salin** : M. Daniel PARIS - **Miserey Salines** : M. Marcel FELT, M. Denis JOLY - **Montfaucon** : M. Pierre CONTOZ (représenté par M. Michel CARTERON) - **Montferrand le Château** : M. Marcel COTTINY, M. Pascal DUCHEZEAU - **Morre** : M. Gérard VALLET - **Nancray** : M. Jean-Pierre MARTIN - **Noironte** : M. Bernard MADOUX - **Novillars** : M. Bernard BOURDAIS - **Osselle** : M. Jacques MENIGOZ - **Pelousey** : M. Jacques TERVEL - **Pouilley les Vignes** : M. Albert DEPIERRE - **Roche lez Beaupré** : M. Roland BARDEY, M. Michel SCHNAEBELE - **Routelle** : M. Claude SIMONIN - **Saône** : M. Bernard GUYON, Mme Christelle PETITJEAN - **Serre les Sapins** : Mme Nicole BARBEAU, M. Gabriel BAULIEU - **Tallenay** : M. Jean-Yves PRALON - **Thoraise** : M. Jean-Paul MICHAUD - **Torpes** : M. Denis JACQUIN - **Vaux les Prés** : M. Bernard GAVIGNET

Etaient absents : **Audeux** : Mme Françoise GALLIOU - **Auxon-Dessous** : M. Jacques CANAL, M. Jacques THIEBAUT - **Auxon-Dessus** : M. Michel BITTARD - **Avanne Aveney** : M. Christian GAGNEPAIN - **Besançon** : M. Patrick BONTEMPS, Mme Françoise BRANGET, Mme Martine BULTOT, Mme Claire CASENOVE, Mme Rosine CHAVIN-SIMONOT, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, Mme Nicole DAHAN, M. Yves-Michel DAHOUI, Mme Marie-Marguerite DUFAY, M. Vincent FUSTER, Mme Jocelyne GIROL, M. Loïc LABORIE, M. Bernard LAMBERT, M. Christophe LIME, M. Sébastien MAIRE, M. Bruno MEDJALDI, Mme Catherine PUGET, M. Jean-Paul RENOUD-GRAPPIN, M. Michel ROIGNOT, Mme Martine ROPERS, Mme Joëlle SCHIRRER - **Boussières** : M. Michel POULET - **Chalezeule** : M. Raymond REYLE - **Champoux** : M. Norbert DUPREY - **Chatillon le Duc** : M. Jean-Marie DELACHAUX - **Chaufontaine** : M. Alain CUCHE - **Chemaudin** : M. Gilbert GAVIGNET, M. Jean-Yves RENO - **Dannemarie sur Crête** : M. Gérard GALLIOT - **Gennes** : M. Gabriel JANNIN - **Grandfontaine** : M. Jean JOURDAIN - **La Vèze** : M. Philippe CHANAU - **Larnod** : Mme Martine BERGIER - **Le Gratteris** : Mme Nicole JANNIN - **Montfaucon** : M. Jean-Marie VERNET - **Morre** : M. Jean-Michel CAYUELA - **Nancray** : M. Daniel ROLET - **Novillars** : Mme Raymonde BOURLON - **Pelousey** : Mme Annick CHARPY - **Pirey** : M. Claude BARTHOD-MALAT, M. Robert STEPOURJINE - **Pouilley les Vignes** : M. Jean-Marc BOUSSET - **Pugy** : Mme Marie-Noëlle LATHUILIERE - **Thise** : M. Claude BULLY, M. Jacques SIFFERLIN - **Rancenay** : M. Michel LETHIER - **Vaire Arcier** : M. Patrick RACINE - **Vaire le Petit** : M. Jean-François THIEBAUD - **Vorges les Pins** : M. Charles BATISTE

Secrétaire de séance : M. Abdel GHEZALI

Procurations de vote :

Mandants : J. CANAL, F. BRANGET, C. COMTE-DELEUZE, Y-M DAHOUI, V. FUSTER, B. LAMBERT, J. SCHIRRER, M. POULET, J-M DELACHAUX, M. BERGIER, J-M VERNET, J-M CAYUELA, D. ROLET, C. BARTHOD-MALAT, R. STEPOURJINE, M. LETHIER

Mandataires : S. RUTKOWSKI, P. BONNET, M. JOSSE, F. MONNEUR, J. MARIOT, J. ROSSELOT, Y. TARDIEU, B. ASTRIC, G. CANILLO, A. AVIS, M. CARTERON, G. VALLET, J-P MARTIN, M. FELT, J-P TAILLARD, M. COTTINY

Objet : Subvention 2008 à l'Office de Tourisme et des Congrès de Besançon

Subvention 2008 à l'Office de Tourisme et des Congrès de Besançon

Rapporteur : Yves TARDIEU, Vice-Président

Inscription budgétaire	
BP 2008	Montant BP 2008 : 50 000 €
Imputation : 65-95	Montant de l'opération : 50 000 €
	Solde après cette opération : 0 €

Résumé :

Il est proposé de renouveler en 2008 le soutien à l'Office de Tourisme et des Congrès de Besançon, portant sur son action en matière d'accueil, d'information et de promotion de l'offre touristique du Grand Besançon, pour un montant de 50 000 €.

Au regard de l'intérêt communautaire et de ses axes d'actions (délibération du Conseil Communautaire du 13 décembre 2002 sur l'intérêt communautaire en matière touristique), la CAGB soutient depuis 2003 l'Office de Tourisme.

I. Bilan du partenariat 2007

En 2007, la CAGB a contribué au financement de l'Office de Tourisme à hauteur de 50 000 € pour son action en matière d'accueil, d'information des touristes et des habitants du Grand Besançon et de promotion de l'offre touristique du Grand Besançon (à travers ses outils de communication, sa démarche commerciale...). L'Office de Tourisme a également accompagné la CAGB dans la mise en oeuvre de ses politiques touristiques.

L'Office de Tourisme a transmis son document bilan 2007 et perspectives 2008 à la CAGB le 7 décembre 2007. Les actions ainsi réalisées en 2007 sont les suivantes :

Documentation

- guide pratique : 84 pages des renseignements très divers sur l'ensemble du Grand Besançon (patrimoine, équipements culturels, curiosités, hébergement, restauration...). Ce document est distribué à tout visiteur passant à l'Office et aux congressistes sur les lieux de manifestation.
- visites guidées : ce nouveau document présente l'ensemble des visites guidées pour individuels durant l'année (plus de 40 thèmes proposés aux habitants et aux touristes : idées de randonnée, visites d'entreprises, rencontres d'artisans installés pour beaucoup dans l'agglomération...). En 2007, l'Office a ainsi accueilli plus de 3 000 visiteurs (sans compter les spectateurs des Promenades théâtralisées).
- le catalogue Groupes : dans sa 6^e édition, le catalogue Groupes présente une sélection de forfaits Journée et Courts séjours, avec toujours une part importante consacrée au patrimoine fortifié. Trois produits « CAGB » y figurent.

Les Journées Européennes du Patrimoine

L'Office de tourisme a proposé un programme complet de visites et randonnées sur le Grand Besançon dans le cadre de la semaine du patrimoine. Deux thèmes plus particulièrement ont été favorisés cette année : l'artisanat d'art et les fortifications.

Un nouveau train touristique : la ligne des horlogers

Un partenariat avec la Région Franche-Comté et la SNCF a permis de mettre en place durant l'été, à titre expérimental à l'origine, une politique de valorisation de la ligne Besançon/Le Locle, dans les deux sens grâce à nos partenaires suisses. Devant le succès de ce test (récompensé par la fondation Sylvain Augier en novembre 2007), ce service été reconduit durant l'hiver. Deux lignes touristiques sont ainsi proposées dans la région (l'autre étant la ligne des hirondelles) et cela permet de figurer dans les supports de communication nationaux diffusés par la SNCF. Les passagers de cette ligne bénéficient de commentaires durant la totalité de leur voyage, commentaires assurés par les guides de l'Office de Tourisme. Arrivés à destination (côté Suisse comme côté France), les voyageurs profitent d'un programme complet de découverte d'une journée qui inclut visites et déjeuner.

Site internet

Le site Internet de l'Office se développe année après année et a dépassé la barre des 2 millions de pages lues pour 180 000 visiteurs uniques. Cet outil autoadministrable est mis à disposition des adhérents. L'Office leur propose de les abriter en créant avec eux une voire plusieurs pages pour promouvoir leur activité. Par ailleurs, depuis juin, l'Office de tourisme s'est doté de E-News afin d'assurer une promotion ciblée régulière d'activités et d'acteurs du territoire. Chaque mois, sont adressées aux internautes qui en ont fait la demande des informations à caractère touristique.

Mod' d'emploi

Dans le cadre des travaux du Conseil de Développement Participatif, l'Office a été chargé de la mise en place d'un nouveau service chargé d'aider les chefs d'entreprise et les cabinets de recrutement à séduire tout salarié étranger à la région potentiellement intéressé par un nouveau poste sur Besançon. Sur simple demande, l'Office fournit un dossier complet régulièrement mis à jour comprenant des informations générales sur le Grand Besançon et des données plus particulières sur les modalités d'installation et le domaine d'activité pressenti.

Le collectif gourmand

Durant le printemps, Nancy Peuteuil du CLA et Patrice Ruelle de l'Office de tourisme ont créé le collectif gourmand, un groupe constitué d'une vingtaine de restaurateurs et d'autant de curieux des pratiques alimentaires afin de contribuer à faire de Besançon une ville gourmande à défaut d'être une ville gastronomique (statut perdu suite à la fermeture simultanée des deux étoilés du Grand Besançon). Dès le départ, place a été faite à des restaurateurs extérieurs à la ville et cela devra s'accélérer fin 2007, début 2008 afin de rassembler la majorité des bonnes tables de notre territoire.

Sur le plan financier, pour l'ensemble de ces actions, le budget de l'Office de Tourisme se monte à 129 141 € en dépenses et 44 497 € en recettes (cotisations des membres, espaces publicitaires du guide pratique, recettes des visites guidées...).

II. Partenariat 2008

L'Office de Tourisme poursuivra ses actions en faveur de l'information des habitants et des touristes, de la promotion et de la commercialisation du territoire (plaquettes, produits, produits groupes...).

Par ailleurs, l'Office de Tourisme sera associé à la politique touristique de la CAGB :

- définition et mise en place des outils de communication et d'animation autour des circuits pédestres et VTT,
- animation du patrimoine : propositions d'animation pour les Journées du Patrimoine coordonnées par la CAGB, prise en charge des inscriptions, réflexion sur un programme annuel de valorisation...

Les autres actions en prévision pour 2008 sont les suivantes :

Visites guidées dans le Grand Besançon

Progressivement et selon ses moyens, l'Office de Tourisme entend développer des visites des patrimoines du Grand Besançon et envisager un travail de recollement d'inventaire et de compilation des mémoires vivantes.

Les Journées Européennes du Patrimoine

L'édition 2007 de la Semaine du Patrimoine a montré qu'il était possible de construire un programme pertinent de visites sur le territoire.

Cette action est à poursuivre et à étoffer en fonction des moyens de l'Office de Tourisme.

La ligne des horlogers

En lien avec ce train touristique, des randonnées guidées seront programmées durant la période estivale, au départ de la gare de Morre, en intégrant la visite du château de Montfaucon. Un test sera également réalisé pour des randonnées au même départ, en direction de Saône.

Site Internet

Pour 2008, l'Office de Tourisme va accentuer la participation des professionnels à la vie du site et va intégrer une galerie de portraits de personnes qui de touristes sont devenus habitants du Grand Besançon, ou d'habitants ayant un savoir-faire particulier ou une histoire étonnante.

Le collectif gourmand

Les habitants ont constitué un convivium Slow Food Franche Comté pour mener des actions de communication autour des produits culinaires de la région. En 2008, les habitants seront aussi mis à contribution pour l'élection des meilleurs plats avec l'idée de bâtir une communication sur le thème : nous, habitants, avons choisi pour vous, touristes, ce qu'il y a de mieux.

Par ailleurs, en collaboration avec le CLA qui fête ses 50 ans en 2008, un colloque sera organisé le 30 avril, en complémentarité avec le Tour du monde en 80 plats, sur la thématique « questions de goût » et qui réunira toutes personnes intéressées par les rapports de l'homme et de la nourriture.

La semaine gourmande se poursuivra également en 2008, afin de devenir un rendez-vous marquant pour les habitants du Grand Besançon au moment de la rentrée avec la guinguette et ses animations autour de la gourmandise, les Terroirs gourmands et la randonnée gourmande.

Formation

En concertation avec la DRAC et la DRT, l'Office de Tourisme pourrait acquérir en 2008, une nouvelle compétence, celle de la formation des guides conférenciers et des guides interprètes, combinant ainsi les approches et méthodes des domaines de la culture et du tourisme, démarche originale en Franche Comté. Par ailleurs, selon les moyens qui lui seront alloués par la Région de Franche Comté, l'Office de Tourisme pourrait commencer à mener une action en faveur des bénévoles qui interviennent sur le patrimoine des villages ou le petit patrimoine diffus en zone rurale.

Au regard de ces perspectives, il est proposé de poursuivre le partenariat entre la CAGB et l'Office de Tourisme sur 2008 en accordant une participation de 50 000 € à l'Office de Tourisme pour la poursuite de ses missions d'accueil et d'information et de promotion de l'offre touristique du Grand Besançon. Les crédits correspondants ont été inscrits au budget 2008. Une convention de partenariat sera signée entre les deux partenaires.

MM. FOUSSERET, MARIOT et TARDIEU ne prennent pas part au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- **se prononce favorablement sur l'attribution, dans le cadre du Budget Primitif 2008, d'une subvention à l'Office de Tourisme et des Congrès de Besançon d'un montant de 50 000 €, au titre de son action en matière d'accueil et d'information et de promotion de l'offre touristique du Grand Besançon,**
- **autorise Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention à intervenir avec l'Office de Tourisme, ainsi que toutes pièces administratives s'y rapportant.**

Pour extrait conforme,

Le Président

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 93

Contre : 0

Abstention : 0